

TARIFS 2021/2022

ECOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE

	Tarifs Communauté 2021/2022		
	Enfant		
	QF1	QF2	QF3
Jardin/Eveil/Groupe	48 €	70 €	80 €
Formation musicale	104 €	151 €	173 €
Instrument	207 €	302 €	345 €
Formule	273 €	399 €	455 €
	Adulte		
	QF1	QF2	QF3
Groupe	56 €	81 €	93 €
Formation musicale	127 €	185 €	212 €
Instrument	254 €	371 €	424 €
Formule	335 €	489 €	558 €

(Délibération du 18.02.2021.)

La facturation est opérée au trimestre.

Pour mémoire, aux tarifs de l'école de musique est appliqué le quotient familial (QF) comme suit :

- ✓ QF1 : revenus de 0 à 600 €
- ✓ QF2 : revenus de 601 à 1 200 €
- ✓ QF3 : revenus > 1 201 €

Calcul du quotient familial : $QF = \frac{A}{B}$

12

(A) = Revenu fiscal de référence

(B) = Nombre de parts

La page 1 et 2 de dernier avis d'imposition est à fournir **obligatoirement** pour bénéficier de l'application du quotient familial. A défaut, le tarif maximal est appliqué.

(En cas de déclarations séparées, fournir les 2 avis d'impositions)

- La pratique collective est gratuite pour toute inscription (accès à l'une ou plusieurs pratiques collectives)
- Dans l'hypothèse d'une fermeture administrative ou d'une situation exceptionnelle exigeant la suspension des cours en présentiel durant une période donnée, le suivi pédagogique mis en place fera l'objet d'une tarification à 50% des tarifs détaillées ci-dessous.